



Publié sur *Espace Jeunes* (<https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be>)

[Accueil](#) > Je dois avoir un remboursement d'impôt. Quand vais-je recevoir mon argent ?

- [Notre réponse](#)
- [Références légales](#)
- [Documents types](#)

- [Articles 418 et 419 du Code des impôts sur les revenus.](#) [1]

Aucun document type lié

Mise à jour :

Vendredi 22 Février 2019

Applicable en :

- Région wallonne
- Région de Bruxelles-Capitale

- [Imprimer cette question](#)
- [Envoyer par e-mail](#)
- [Réagir à cette fiche](#)

Cette fiche n'est plus valide. La réponse est en cours de correction.

La fiche sera disponible très bientôt. Merci de revenir plus tard.

©Droits Quotidiens asbl

Ces questions réponses constituent une source d'information générale. Leur exploitation de manière indépendante doit faire l'objet de la plus grande prudence. Il est vivement conseillé de vérifier l'applicabilité au cas spécifique.

✖

Envoyer par e-mail

Votre nom *

Votre e-mail *

E-mail du destinataire *

Sujet *

Message *

Envoyer

✖

Réagir à cette fiche

Votre nom *

Votre e-mail *

Sujet *

Message *

Envoyer

URL source: <https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/question/je-dois-avoir-un-remboursement-dimpot-quand-vais-je-recevoir-mon-argent-4>

Liens

[1] https://www.droitsquotidiens.be/fr/system/files/documents/code_des_impots_sur_les_revenus.pdf